Cette bilatérale, entre la CFDT Gendarmerie et le directeur de la DGGN ainsi que son staff, a permis au travers d'un échange direct de parler ouvertement sur l'ensemble des sujets d'actualités, comme le télétravail et ses déficits, un dialogue social peu transparent, la réforme R13, etc…et des difficultés rencontrées par les personnels civils de la Gendarmerie.

Bilatérale DGGN du 10 février 2021
La Télé ? ou le…Travail !

TELETRAVAIL ET INSUFFISANCE MATERIELLE

Le premier sujet a été bien sûr le télétravail. La ***CFDT Gendarmerie*** a dénoncé le faible déploiement de cette mesure en interne. Les télétravailleurs sont souvent perçus par les chefs comme des agents qui gardent leurs enfants ou qui confondent télétravail avec télé tout court ! Cette vision managériale n'est pas à la hauteur des enjeux de l'évolution du travail. De la même façon, nous dénonçons le manque de matériel avec un ordinateur CLIP, loin de faire l'affaire et le nouveau système UBIQUITY pas encore déployé.

Le Directeur nous informe que les directives ont bien été données pour généraliser le télétravail, même si le niveau reste insuffisant (moyenne 11%) ; les agents qui le souhaitent peuvent utiliser leur propre matériel... La direction s'engage à étudier toutes les situations au sein des formations gendarmerie qui posent des problèmes.

Pour la ***CFDT Gendarmerie***, rappelons-le, le télétravail c'est du travail ! Comme toute forme d'organisation du travail, son efficacité repose sur des règles et des consignes claires, cohérentes, négociées et acceptées par tous. La situation de crise que nous vivons bouscule incontestablement les procédures et entraine sans doute, çà et là, des dysfonctionnements, mais ce n'est pas une raison pour « jeter le bébé avec l'eau du bain ».
Allons jusqu'à dire qu'il s'agit d'un problème de santé publique qui justifie que certains oublient un peu leurs états d'âme !

DIALOGUE SOCIAL DÉFICIENT

La ***CFDT Gendarmerie*** a souligné l'absence de dialogue social clair sur de nombreux sujets comme les transformations de postes, la politique des effectifs ou sur les orientations dans le domaine du soutien et des finances. En réponse, le Directeur nous a indiqué que la marge de manœuvre sur les transformations de postes était étroite, et qu'il espère que le Beauvau de la sécurité, en cours actuellement, va permettre un repyramidage des postes. Il nous a demandé de faire des propositions, et va organiser des rendez-vous réguliers avec le Directeur Soutien Finances.

REFORME REGIONS 13 (R13)

La ***CFDT Gendarmerie*** a montré son inquiétude sur la réalisation très rapide de la réforme R 13 qui supprimera de nombreux postes de personnels civils dans les ex-Régions 22, appelées à disparaître. Le Directeur a indiqué que la maquette générale était en cours, et qu'une grande souplesse sera laissée dans la gestion individuelle. Nous avons demandé qu'un arrêté de restructuration soit rapidement pris afin de permettre aux agents de bénéficier de facilités de mutations et des indemnités liées aux mesures de restructuration.

AVANCEMENT ET CIA COLLECTIF

La ***CFDT Gendarmerie*** a fait part de son constat suivant :

- La mauvaise gestion de l'avancement MINARM en double carrière des personnels du « stock », pour la Gendarmerie.
- La non-attribution dans certains endroits du CIA collectif pour les agents techniques, nouveau dispositif attribué qui concerne l'atteinte de l'objectif commun. Des entités gendarmerie en ont fait des lectures restrictives.

En réponse, le DGGN va demander des explications aux formations administratives qui n'ont pas utilisé l'enveloppe dédiée.

- De passe-droit concernant l'avancement. La *CFDT Gendarmerie*, respectant les règles, condamne la mauvaise image donnée à la suite de ces avancements qui ne rentrent pas dans les critères imposés et définis à tous.

Nous avons demandé des précisions sur le devenir des personnels civils en poste dans les groupements. Le DGGN veut que soit établie une grille de lecture sur le positionnement des militaires et des civils.
La répartition du positionnement serait :

- Plutôt des militaires sur les fonctions opérationnelles ;
- Plutôt des civils sur des fonction de soutien. Certaines fonctions dans les groupements peuvent rester civils (secrétariat, RH, etc.).

VIGILANCE COVID 19

La *CFDT Gendarmerie* a attiré l'attention sur les risques de « clusters » consécutifs aux incorporations importantes en école de Gendarmerie. Le Directeur est vigilant sur la sécurité des personnels, mais il y a nécessité de remettre du « monde dans les écoles pour assurer le recrutement ». L'exercice du système reste complexe.

CENTRE DE SOUTIEN AUTOMOBILE DE LA GENDARMERIE (CSAG) ET CENTRE NATIONAL DE SOUTIEN LOGISTIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (CNSL)

La situation de ces centres serait en bonne voie d'arrangement. On pourrait s'orienter vers une gouvernance plus départementale pour régler les problèmes quand ils se posent. La *CFDT Gendarmerie* n'a eu de cesse de batailler jusqu'au plus haut niveau pour que ces services restent totalement sous gestion Gendarmerie.

ASSISTANTS DU SERVICE SOCIAL EN GENDARMERIE

La *CFDT Gendarmerie* a rappelé le total engagement et professionnalisme de ces personnels en gendarmerie, maillon essentiel au quotidien de soutien aux gendarmes. Nous avons dénoncé la perte de postes Gendarmerie consécutive à la mutualisation MINARM. Nous considérons que la Gendarmerie était pourtant « plus actionnaire » que client sur ce sujet, car elle avait transféré les ETP et le budget afin de garder un service de proximité particulier. Le directeur du service financier (DSF) doit nous faire un point sur le sujet. Le MINARM ferait-il des économies sur le dos de la Gendarmerie ?

INSPECTIONS OU VISITES LOCALES

La *CFDT Gendarmerie* a demandé que les personnels civils ne soient pas laissés de côté lors des inspections ou visites locales. Trop souvent seuls les représentants militaires via les COMPART sont consultés. Le Directeur a abondé dans notre sens et donnera les consignes pour intégrer les représentants des personnels civils, qui ont, eux aussi, des choses à dire.

Lors de cet échange, la *CFDT Gendarmerie* a porté la vision, les attentes et les préoccupations des personnels civils de la Gendarmerie.
Il reste à voir si les bonnes intentions et les directives seront tenues. Pas sûr ! Le télétravail peine à se développer et la réforme R13 qui hier n'était pas urgente, le devient ! Tout bouge très vite, trop vite, et les agents qui subissent déjà une crise sanitaire sans précédent doivent également faire face aux réformes internes.
La *CFDT Gendarmerie* est présente, à vos côtés, pour porter vos revendications. N'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants locaux.

Paris, le 10 février 2021

La *CFDT Gendarmerie* était représentée par : Karine WOLCK, Christophe BADOLLE, Albert CORBEL, Renzo TAMIAZZO.